



## Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques

DIEPAT/15-668-898 du 20/04/2015

### **ACTUALISATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADEMIQUE COMPETENTE A L'EGARD DES ADJOINTS TECHNIQUES DE RECHERCHE ET DE FORMATION : REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION**

Référence : articles 8 et 10 du décret n° 82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

Destinataires : Mesdames et Messieurs les commissaires paritaires ATRF - Tous publics

Dossier suivi par : Mme YAGUES - secrétariat de division - Tel : 04 42 91 72 26 - Fax : 04 42 91 70 06 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après l'actualisation de l'arrêté rectoral portant désignation des **représentants de l'administration** au sein de l'instance de concertation citée en objet.

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Gérard MARIN, Directeur des Relations et des Ressources Humaines*

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

**VU** les articles 8 et 10 du décret n°82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

**VU** l'arrêté rectoral en date du 5 janvier 2015 portant désignation des représentants de l'administration pour le corps des adjoints techniques de recherche et de formation, publié au bulletin académique spécial 302 du 19 janvier 2015

**VU** l'arrêté ministériel en date du 30 mars 2015 portant nomination de Mme Véronique DONNART en qualité de directrice des ressources humaines de l'université d'Aix-Marseille

### ARRETE

#### Rectorat

Division de l'Encadrement  
et des Personnels  
Administratifs et  
Techniques

Secrétariat de division  
2015-atrfad

Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence  
cedex 1

**ARTICLE PREMIER** – Sont désignés en qualité de **représentants de l'administration** à la commission administrative paritaire académique des adjoints techniques de recherche et de formation :

<b>ADJOINTS TECHNIQUES de RECHERCHE et de FORMATION</b>	
<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Le recteur, Bernard BEIGNIER, président,</li><li>- M. Didier LACROIX, secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille,</li><li>- M. Gérard MARIN, directeur des relations et des ressources humaines au rectorat,</li><li>- M. Joël CNOKAERT, IA-IPR biochimie, génie biologique</li><li>- Mme Dominique ESCALIER, directrice générale des services, Aix-Marseille Université</li><li>- Mme Véronique DONNART, directrice des ressources humaines, Aix-Marseille Université,</li><li>- Mme Carole DANO DOREMUS, directrice des ressources humaines, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse,</li><li>- Mme Claire MOLENAT, directrice du pôle gestion, Aix-Marseille Université</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- M. Alain FARALLI, IA-IPR des Sciences de la vie et de la Terre,</li><li>- M. Pascal HABERT, IA-IPR de sciences physiques</li><li>- Mme Marie-Christine VIVIERS, proviseure, lycée Marie Curie, Marseille,</li><li>- Mme Laure MAILLE, directrice des ressources humaines adjointe, Aix-Marseille Université</li><li>- Mme Sylvie NEAUPORT, directrice du pôle gestion, Aix-Marseille Université</li><li>- M. Laurent BARBIERI, directeur général des services, école centrale de Marseille,</li><li>- M. Philippe GAYRAUD, chef de la DIEPAT au rectorat,</li><li>- Mme Marie-Andrée CAMPION, chef du bureau des personnels de direction, d'inspection et de recherche-formation au rectorat</li></ul>

**ARTICLE 2** - Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 13 avril 2015

Bernard BEIGNIER  
